

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2023 – 20h00

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juillet, à 20h, le conseil municipal, dûment convoqué en date du treize juillet 2023, s'est réuni en Mairie de Larajasse, sous la présidence de Monsieur Fabrice BOUCHUT, Maire,

<u>Etaient présents</u>: Fabrice BOUCHUT, Claude GOY, Marie Christine PONCET, Régis GUINAND, Christine DENIS, Gilles BROSSARD, Sonia GILBERT, Patrick CHILLET, Nadine GOUTAGNY, Pierre CORDIER, Gisèle PIEGAY, Marilyne POYARD, Franck ESSERTEL,

Absents:

Excusés: Jean Marc BRUYAS, Virginie BONNIER, Ludovic GOY, Yann MALEYSSON,

Pouvoirs: Jean Marc BRUYAS pouvoir à Patrick CHILLET, Virginie BONNIER pouvoir à Fabrice

BOUCHUT, Ludovic GOY pouvoir à Marilyne POYARD

Secrétaire de séance (L2121-15 CGCT) : Claude GOY

Quorum: 9

13 présents - 16 votants

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour de la réunion :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 juin 2023
- Délibération : Convention Territoriale Globale avec la CAF, la MSA et la CCMDL pour 2023-2027
- Délibération : Désignation des représentants communaux à la CCMDL Modification
- Délibération : Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public du SPANC du SIMA
 COISE de 2022
- Décisions du Maire du 2ème trimestre

Questions diverses

- Commissions communales

Claude GOY est nommée secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance précédente en date du 22 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

Une remarque a été faite, le mot erroné sera corrigé avant la signature et publication du procès-verbal.

N°2023-45 : Convention territoriale globale à passer entre la CAF du Rhône, la MSA, la CCMDL et les 32 communes la composant

Monsieur le Maire explique que la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) est un acteur majeur de la politique sociale sur le territoire de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais. Elle accompagne celui-ci depuis de nombreuses années autour de missions essentielles d'aides et d'accompagnement des familles, de la fonction parentale.

Claude GOY rappelle que les interventions de la CAF passent notamment par un accompagnement financier en direction des familles, des différents acteurs institutionnels et associatifs du territoire, de la CCMDL.

Afin d'optimiser ses interventions auprès des collectivités du territoire et des acteurs locaux la CAF du Rhône, en déclinaison des orientations de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), introduit une nouvelle convention pour 5 ans (2023/2027) : la Convention Territoriale Globale (CTG)

Cette convention a vocation à globaliser l'ensemble des interventions de la CAF sur le territoire de la CCMDL et à consolider un outil de coopération avec les acteurs locaux intervenant sur les champs des politiques familiales et sociales.

Un travail préalable de diagnostic global des réalités et besoins du territoire a été élaboré et a permis de définir des priorités d'actions applicables à compter de l'année 2023

Il est proposé d'approuver la convention à passer avec la CAF du Rhône et d'autoriser le maire à la signer.

Claude GOY précise que cette convention remplace celle existante. La CAF versera directement aux structures concernées et la CCMDL versera le différentiel. Jusqu'à aujourd'hui, la CCMDL avançait les sommes et percevait ensuite de la CAF. Claude GOY précise que la convention signée directement entre la CAF et la Mairie pour le périscolaire perdure comme aujourd'hui.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer.

Approuvé à l'unanimité

N°2023-46 : Désignation des représentants communaux au sein des commissions de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais – Modification d'un représentant

Monsieur le Maire rappelle que la Commune de Larajasse est une des communes composant la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) et par délibération n°2020-25 du 16 juillet 2020 le conseil municipal a désigné des membres aux commissions de la CCMDL.

Suite à la réorganisation des missions entre les élus, Gilles BROSSARD qui a été nommé conseiller municipal délégué aux finances, souhaite se libérer d'autres missions et notamment sa participation à la commission solidarité de la CCMDL.

Marie Christine PONCET se propose pour le remplacer au sein de cette commission.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer.

Approuvé à 15 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention

2023-47 : Présentation du rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2022 (RPQS) pour le SPANC du SIMA Coise

Monsieur le Maire fait part du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public de l'Assainissement Non Collectif du SIMA Coise pour l'année 2022, qui était joint à la convocation.

Monsieur le Maire explique le fonctionnement et le suivi des rapports rédigés par l'agent du SPANC suite aux visites effectués chez les particuliers concernés. Monsieur le Maire apporte également des explications afin de permettre de comprendre les avis émis par le SPANC.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport et des éléments apportés par la présentation de Monsieur le Maire, n'émet aucune remarque particulière et prend acte de la présentation du RPQS du SPANC du SIMA COISE pour l'année 2022.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer.

Approuvé à l'unanimité

Décisions du Maire du 2ème trimestre

| <u>Date</u> | <u>Objet</u> | Fournisseur / demandeur / intéressé | Montant HT |
|-----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------|
| 4°: marchés | publics inférieur à 90 000 € HT faisant objet d'un con | trat | |
| 07/04/2023 | Travaux carrefour Lamure | MGB | 35 000,00 € |
| 17/04/2023 | Honoraires architecte | CORNU NEEL Architectes | 1 400,00 € |
| 17/04/2023 | Travaux appartement soleil couchant | LD Menuiserie | 2 216,20 € |
| 17/04/2023 | Travaux RAM | LD Menuiserie | 2 946,00 € |
| 17/04/2023 | Travaux salle soleil couchant | LD Menuiserie | 2 503,80 € |
| 02/06/2023 | Grillages et portail pour fermeture local technique | Métallerie FAYOLLE | 11 704,00 € |
| 26/06/2023 | Complément travaux voirie Lamure | MGB | 2 476,50 € |
| 06/06/2023 | Formation union collectivité Conduite Nacelle (refacturé directement à chaque collectivité, soit 304,13 € HT pour Larajasse) | NOXEA | 2 433,00 € |
| L3/06/2023 | Suivi des poteaux incendies (réfection, entretien,) | SUEZ | 9 654,03 € |
| 20/06/2023 | Remplacement filtres ventilation école publique | SOMECI | 1 138,00 € |
| 3° : délivrand | e et reprise de concessions cimetières | | |
| 04/05/2023 | Concession cimetière Lamure | BRUN Y | |
| 15° : droits préemptions | adresse terrain | Notaire demandeur | <u>décision</u> |
| 07/04/2023 | Allée Cerisiers | Maître Bruno THIOLLIER | oas de préemption |
| 02/05/2023 | Passage du Verger | Maître Bruno THIOLLIER | oas de préemption |
| | Passage du Verger | Maître Solange IMBERT- JOURNOUD | oas de préemption |

- Commission voirie: Compte rendu par Franck ESSERTEL
 - O Toujours en attente des devis d'Eurovia pour les travaux de voirie réalisés via la CCMDL, ainsi que de la validation pour la partie des travaux qui doivent être effectués pour l'aménagement au lieu-dit la Chèvre. Des remarques sont faites sur ce projet car Larajasse n'était pas demandeuse initialement, alors qu'elle doit « subir » le financement sans l'avoir officiellement décidé.
- Commission urbanisme : Compte rendu par Régis GUINAND
 - o Dossier du permis de construire de l'OPAC en cours de finalisation
- Commission JSRA : Compte rendu par Régis GUINAND
 - o Prochaine réunion à définir pour la semaine suivante, avec notamment des demandes de subvention à étudier
- Commission économie : compte rendu par Christine DENIS
 - o Marché de la création : Inscriptions lancées avec déjà une vingtaine de retours
- Christine DENIS fait part qu'il y a déjà 10 naissances sur la Commune depuis le début de l'année
- Commission finances: compte rendu par Gilles BROSSARD
 - o Le compte rendu de la dernière commission finances a été envoyé à tous. Le suivi est toujours satisfaisant et normal en cette période de l'année
 - o Prochaine commission finances en septembre avec une projection de la fin de l'année
 - Le loyer a été fixé pour le logement qui a été rénové au soleil couchant. Un groupe de travail a été mis en place pour travailler sur les critères et étudier les candidatures qui seront transmises pour ce logement.

- Remarque de Gilles Brossard, qui lui a été faite par un habitant :
 - o Il serait bien de nettoyer le chemin de ronde de St Pierre (à faire par les brigades vertes ?)
- Pierre Cordier/Fabrice Bouchut : ils ont visité le centre de tri de Firminy et ont trouvé très intéressant. Un gros projet de réhabilitation est en cours. Ils proposent que ce site soit visité par tous les conseillers une fois le projet terminé.
- Marilyne Poyard : les travaux d'aménagement du carrefour de Lamure sont efficaces. Les véhicules ralentissent. D'ailleurs, certains riverains ont sollicité pour avoir le même aménagement de l'autre côté du bourg.

Patrick Chillet:

- o Finition du marquage au sol sur le bourg de Larajasse
- o Un devis a été demandé pour la serrure d'un appartement qui doit être changé
- o La société est intervenue pour la remise en route de la fontaine de l'Aubépin
- Commission culture : compte rendu par Marie Christine PONCET
 - Journée du patrimoine du 17/09 : après midi battage à l'ancienne en lien avec l'association des pistons en balade, exposition des maquettes d'engins agricoles, danses par les Auvergnats de Meys.
- Commission tourisme : compte rendu par Marie Christine PONCET
 - o Retour sur la visite de la miellerie : belle réussite. Une vingtaine de personnes et une belle visite, bien organisée avec dégustation et randonnée
- Commission école : compte rendu par Claude GOY
 - o Inscription cantine/garderie : environ 40 enfants inscrits, soit environ 50%. La prochaine et dernière permanence aura lieu le samedi 19/08.
 - Réunion avec le personnel de l'école : occasion de faire le bilan de l'année, suivi d'un apéritif dinatoire entre les agents
 - Courant août : un repas sera fixé avec les bénévoles. Un point sera fait avant pour préparer la rentrée
 - O Quelques petits travaux : des plaques de plafond sont à changer.
 - o Revérifier le gazon synthétique autour des jeux extérieurs
- Conseil Municipal des Enfants : compte rendu par Claude GOY
 - 18/07 : Visite auprès des résidents de la Maison de retraite mais la chaleur extrême ce jourlà, n'a pas permis de sortir les résidents (instruction de l'ARS) pour une pétanque au parc de la Villa Mary. Les enfants ont donc joué (petit bac, jeu de mimes, ...) avec les résidents à l'intérieur de la maison de retraite. Les 2 animatrices de la Maison de retraite ont vraiment bien accompagné cet après-midi. La prochaine visite sera prévue un mercredi de septembre en espérant pourvoir le faire à l'extérieur.
 - o Toujours en attente des devis pour le projet de pump track ou skate parc
- Aménagement d'un abri bus à Lamure pendant l'été. Les bacs à ordures ménagères seront enlevés et répartis sur d'autres points : St Apollinaire et le city parc au village de Lamure.
- Commission info : compte rendu par Claude GOY
 - o Distribution des Larajasse info réalisée
- Compte rendu par Fabrice BOUCHUT, en tant que vice-président de la communauté de communes :
 - Le 19/07 a été organisée une visite d'une journée sur le territoire de Mme Vanina Nicoli, préfète du Rhône et Mme Charlotte Crépon, sous-préfète du Rhône.
 - o Le 18/07, le conseil communautaire a eu lieu à Larajasse
 - Eclairage sur les consignes des bouteilles plastique : il faut faire référence à l'objectif 2029 de 90% de recyclage. Cet objectif est en cours d'attente avec le tri des bouteilles dans les sacs jaunes. En 2021, 63% des bouteilles sont recyclées. Or, des industriels ont le souhait

d'installer des containers de recyclage aux abords des grandes surfaces avec des bons d'achat à l'issu pour les particuliers. Sous le nom de consigne, qui n'en est pas en une en réalité, car les bouteilles ne sont pas réutilisées, mais broyées pour en faire de nouvelles. Une motion a été votée en Conseil Communautaire contre cette possibilité offerte aux industriels. La population doit être sensibilisée sur l'impact négatif de cette installation. La remarque est faite que la communication sera importante car beaucoup sont sensibles en priorité à l'impact financier des actions. Depuis 20 ans, les collectivités ont mis en place des stratégies pour recycler et certains voudraient privatiser une partie de ce recyclage.

- Recours sur le permis de construire de la maison d'assistants maternels : Celui-ci est en cours d'instruction. L'avocat doit finaliser un courrier pour envoi la semaine prochaine.
- Retour sur le feu artifice du 13/07 : très belle réussite
- Une demande d'utilisation du pôle d'animation a été faite par 2 associations de baskets de communes avoisinantes, suite aux travaux de leur salle d'entrainement. Il leur a été proposé une occupation en fonction des disponibilités. L'une d'elle a déjà décliné, ayant trouvé une autre solution.
- Signature du bail emphytéotique avec l'OPAC pour la Résidence Sénior jeudi prochain

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Le Maire

Fabrice BOUCHUT

Publié le

Le secrétaire de séance

Claude GOY